

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

C'est un beau travail qui s'offre à la majorité nouvelle et une solide raison de s'unir que d'avoir à travailler pour effacer le souvenir et réparer les méfaits du Front populaire dont les deux années de pouvoir compteront parmi les plus funestes de la République.

Avant le départ d'Edouard Daladier, à la fin de la discussion budgétaire, il s'était fait, dans cette cuve bouillonnante qu'est la Chambre, une nouvelle combinaison des éléments qui la composent : désagrégation de l'ancienne majorité, formation d'une majorité nouvelle.

Après son retour, Edouard Daladier, en ouvrant la session, retrouvera la situation parlementaire comme il l'avait laissée. Avec cette amélioration que les vainqueurs voient qu'ils n'ont pas triomphé pour rien et qu'ayant vaincu ils peuvent profiter de la victoire.

Il appartiendra à Edouard Daladier de fortifier la nouvelle majorité en lui donnant confiance en elle-même, de la rassurer sur sa légitimité, sur sa bienfaisance possible et sur sa propre force. Il lui appartiendra de faire cesser l'incertitude qui peut encore subsister dans les esprits comme il a su, par une action résolue, ranimer la confiance parmi nos populations africaines en portant la parole assurée de la France et en montrant sa force jusqu'aux confins du Sahara.

La situation est clarifiée. Pour s'en rendre compte, il faut revenir sur les décisions prises dans la Chambre où les éléments politiques ont cessé d'être classés à l'encontre du bon sens, de la vérité et de la nature des choses. Ces votes marquent un tournant qui doit être décisif. Ils ont achevé le destin parlementaire du Front populaire et la majorité nouvelle, forgée sous les coups répétés et impuissants des socialistes, a pris conscience de son existence dont elle continuait à douter.

L'expérience a répondu à une question obsédante. On demandait, et on pouvait en effet se demander, à quoi servirait de rompre au Parlement le Front populaire s'il était impossible d'y former une majorité de remplacement ? Or, le fait est là. Cette majorité existe ; elle s'est révélée son existence en vivant et ses possibilités d'action en agissant.

Rappelons brièvement quelques-uns de ces votes. Chacun comporte la plus catégorique signification politique puisque chaque fois le gouvernement avait joué son sort en posant la question de confiance.

On discutait la loi de finances sous les attaques incessantes de l'extrême gauche qui sentait bien l'importance de la partie.

Sur un amendement communiste, relatif au bordereau des coupons, le gouvernement l'emporta par 303 voix contre 227. Dans la même séance, sur un amendement de même origine et de même inspiration réclamant la suppression de la fameuse commission dite « de la hache », le gouvernement l'emporta par 353 voix contre 229. Un autre amendement du parti socialiste sur le même objet fut encore repoussé par 345 voix contre 247. Enfin — car nous ne citons que les plus caractéristiques — l'ensemble du budget fut voté, dans les mêmes conditions, par 367 contre 298.

En tous ces scrutins, sans cesser de se haïr les uns les autres et remettant à plus tard le règlement de leurs discordes, socialistes et communistes s'unissaient dans leur hostilité commune à un ministère qui représente leur défaite... Tous les moyens leur furent bons. Les combines dans les couloirs, l'obstruction dans les commissions, l'obstruction dans la séance publique, la multiplication des scrutins, les attaques de face et les « coups de pied en vache », tout fut employé, depuis les procédés de carrefour jusqu'aux pathétiques effusions d'éloquence à la tribune. Tout échoua devant la résolution du ministère et la solide résistance de la nouvelle majorité.

L'épreuve est donc faite et la confiance a maintenant changé de camp. A tous ces scrutins, il y a toujours eu une majorité de 360 à 370

voix contre une minorité de 225 à 230. Or, on sait qu'à la Chambre les socialistes sont 155 et les communistes 73. La démarcation s'est donc faite où il fallait : marxistes d'une part, antimarxistes de l'autre.

Voilà la réponse par le fait à ceux qui disaient : qu'est-ce que vous mettez à la place de la majorité Front populaire ?
Eh ! bien, vous le voyez ! On mettra une majorité nationale. A ce qui divise, on opposera ce qui unit. A ce qui démolit, ce qui reconstruit. A la guerre sociale, la paix civile, condition nécessaire de la paix tout court. A la doctrine de la lutte des classes, on opposera celle de la fraternelle solidarité française.

Notre confrère, Albert Milhaud, dans l'ère Nouvelle, écrit très justement que les années du Front populaire, créateur de misère et de malheur, compteront parmi les plus funestes de la Troisième République.

Et c'est un beau travail pour la majorité nouvelle, une solide raison de s'unir que d'avoir à travailler pour effacer le souvenir et à réparer les méfaits !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Tel croit enseigner autrui...

Il paraît que l'histoire est exacte. Un auteur s'est avisé d'un tour qu'il a jugé décisif et spirituel. Convaincu que la critique n'accomplit pas son métier avec conscience, il a imaginé de la prendre en faute et, pour ce faire, lui a envoyé un livre ne contenant que des pages blanches. L'auteur consistait à voir qui s'en aviserait. Il paraît que personne ne s'en est aperçu.

Je ne trouve l'expérience ni pertinente ni concluante. On peut d'abord soupçonner que parmi les destinataires de l'ouvrage vierge, il en est qui, ayant pris conscience de ces feuillets immaculés, ont sauté sur l'aubaine et se sont promis de les utiliser au mieux ! D'autres ont pu penser à certain dessin des Synthèses littéraires de Gus Bofa qui résumait justement en une page blanche une certaine œuvre littéraire. L'échotier du Figaro envisage que si les critiques n'ont pas protesté, ce peut être par gratitude ou encore parce qu'ils ont jugé le talent de l'auteur en un progrès qui interdit qu'on le décourage ». Enfin, il faut réserver le cas de ceux qui, le plus simplement du monde, ayant découvert le vide s'en sont contentés et, charmés d'avoir un livre de moins à lire, n'ont pas songé à aller s'en plaindre à l'éditeur.

Les auteurs s'imaginent plaisamment que le fait de nous envoyer un ouvrage sorti de leurs mains nous crée une sorte d'obligation à en prendre connaissance. Une vie humaine ne suffirait pas à pareille tâche. Nous faisons de notre mieux un tri dans la pile des livres et nous ne lions évidemment pas tout. Il y a même, Dieu merci ! des auteurs dont l'absence de talent nous est assez connue pour que nous nous dispensions d'en prendre une preuve supplémentaire. De sorte que je ne vois pas très bien à quoi rime la petite farce imaginée par l'auteur du blanc recueilli. Elle n'aurait eu de sens que s'il avait bénéficié d'un article portant son œuvre aux nues ou au contraire de mépris. Alors c'était été drôle. Mais comme rien de tout cela ne s'est produit, j'ai peur que sa plaisanterie achève seulement d'enfoncer dans leur résistance ceux qui, recevant ses volumes, étaient déjà médiocrement tentés de les ouvrir.

Pierre LAEWEL.

L'arrivée de M. Daladier à Paris

M. Daladier est arrivé à Paris, dimanche matin, à 8 h. 45. Il a été reçu à la gare par les membres du gouvernement.

Avant de regagner son domicile, le président du conseil fait la déclaration suivante dans le salon de réception :
« Je suis très heureux d'avoir, au cours de ce voyage, constaté le profond attachement de tous les autochtones d'Algérie et de Tunisie à la France, leur étroite union et leur collaboration.
« J'ai aussi enregistré avec la plus grande satisfaction le désir de voir tous les Français de plus en plus unis pour l'accomplissement des grandes tâches qui les attendent. »

En quittant le salon de réception, M. Daladier est acclamé par les personnes qui se trouvent dans la gare.

Informations

Menaces italiennes contre la France

La revue de politique extérieure « *Nelazioni internazionali* » consacre aux rapports franco-italiens un article non moins agressif à l'égard de la France que ne l'étaient ceux déjà publiés par cet organe depuis le début de la campagne rédentiste de la presse fasciste.

Elle proclame qu'il faudra faire droit aux aspirations italiennes, soit par voies de négociations, soit sous la contrainte des armes (sic), et que le monde devra s'incliner devant les prétentions du peuple italien, d'autant plus, ajoute la revue, « que l'Italie ne craint pas la France ».

La flotte de guerre russe

La principale raison invoquée par l'Allemagne pour réclamer la parité avec la flotte sous-marine de l'Angleterre, c'est le développement des armements navals soviétiques.

La Russie soviétique, qui a, pendant plus de quinze ans, à peu près complètement négligé sa flotte, semble avoir entrepris depuis 1934 un grand effort naval.

D'après des rapports allemands, la Russie aurait cent quarante-neuf sous-marins, ce qui en ferait la première puissance sous-marine du monde. Ces bâtiments déplaceraient de 1.000 à 1.500 tonnes.

Les entretiens Beck-Hitler

Au sujet des entretiens que M. Joseph Beck a eus avec les dirigeants allemands en Bavière, les journaux italiens soulignent avec satisfaction que la politique de la Pologne continuera à se développer en harmonie avec la politique de l'axe Rome-Berlin.

Ces conversations seraient appelées, selon les informations parvenues de Berlin à la presse fasciste, à avoir des conséquences très importantes, non seulement au point de vue des rapports germano-polonais, mais aussi en ce qui concerne la situation politique dans le centre et dans l'est de l'Europe.

Ces entretiens qui auraient embrassé l'ensemble de la politique allemande et de la politique polonaise, seraient suivis à brève échéance d'échanges de vues par la voie diplomatique sur toute une série de questions intéressant directement les deux pays.

Le voyage de M. Chamberlain à Rome

L'Espagne fera l'objet principal des entretiens de Rome. M. Chamberlain s'efforcera d'amener M. Mussolini à user de toute son influence pour provoquer un armistice dans la guerre civile.

Selon certains, le premier ministre serait peut-être prêt à accorder à l'Italie certains avantages économiques et financiers, si M. Mussolini consentait à renoncer définitivement ses volontés d'Espagne.

Le côté financier et économique des conversations de Rome, dit-on à Londres, l'emportera sans doute sur le côté politique.

L'Arabie rompt avec les Soviétiques

Les Soviétiques avaient tenté, depuis plusieurs années, de s'implanter en mer Rouge, au Yémen et en Arabie saoudite. Ce dernier vient de rompre tous rapports diplomatiques avec le gouvernement de Moscou.

L'abandon du traité franco-syrien

Des manifestations ont eu lieu dans les principales villes de Syrie contre l'abandon du traité franco-syrien.

A Damas, les manifestations ont pris toute leur ampleur. Un cortège de plusieurs milliers de manifestants s'est rendu au séraï pour acclamer le gouvernement syrien.

Plusieurs discours ont été prononcés par les organisateurs de la manifestation, notamment par le député alaouite Badoui el Jabal, qui a affirmé que l'année 1939 serait une grande date dans l'histoire arabe.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de l'intérieur, M. Saad-Allah Djabri, a souligné que les nationalistes syriens avaient toujours eu pour but une alliance avec la France.

En Palestine

1.997 personnes ont été tuées et 1.720 blessées en Palestine pendant l'année 1938. Selon le « *Palestine-Post* », les victimes de la rébellion se répartissent comme suit : Civils arabes tués : 486 ; blessés, 636 ; bandits arabes tués, 1.138 ; blessés, 196 ; juifs tués, 292 ; blessés, 649 ; Anglais tués, 69 ; blessés, 233 ; divers tués, 12 ; blessés, 6.

Contre les gaz de combat

La découverte d'une nouvelle composition chimique capable de neutraliser l'ypérite, élément nocif des gaz de combat, désignés couramment sous le nom de « gaz moutarde » a été annoncée à Genève (Etat de New-York), par le docteur Ralph Bullard, professeur de chimie au collège de Hobard, ancien chimiste industriel.

Il s'agit d'un produit liquide dont les vêtements peuvent être imprégnés à l'aide d'un pulvérisateur et qui conserve ses propriétés pendant plusieurs mois.

EN PEU DE MOTS...

— Une caravane de 8 skieurs a été surprise par une avalanche au col de la Poussonnière, sur les flancs du Galibier. Sept skieurs, parmi lesquels M. Maurain, directeur du Cabinet du président du Sénat, ont été tués.

— On annonce qu'après une séparation de 2 ans, l'ex-reine d'Espagne va se rendre à Rome pour rencontrer l'ex-roi Alphonse.

— Pour commémorer le centième anniversaire de la photographie, la Société française de photographie et de cinématographie, fondée en 1854, a organisé, samedi soir, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, une séance solennelle.

— M. Dechizenne, député de l'Indre, qui se rendait à Angoulême, pour assister à une réunion publique, a été blessé dans un accident d'auto.

— Le dégel subit de la semaine dernière a causé dans le Leicestershire (Grande-Bretagne) de graves inondations. Un certain nombre de villages sont isolés et les habitants ont dû se réfugier au premier étage de leur immeuble.

— M. Léon Abrami, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est décédé à l'âge de 60 ans.

NOS ÉCHOS

Le pauvre avare.

Il vient de mourir à l'âge de 86 ans l'homme le plus avare de l'Angleterre, Albert John Grave.

Il a laissé au Trésor britannique toute sa fortune, fruit de son avarice.

Grave vivait à Bristol dans une misérable chambre et se nourrissait de restants de cuisine que ses voisins lui donnaient par pitié.

Personne n'aurait pu penser qu'il avait de l'argent et ce fut une grande surprise quand, après sa mort, dans le tiroir d'une vieille armoire, on a retrouvé une grande enveloppe contenant des livrets de banques et des valeurs pour plus de 30 millions de francs.

Dans son testament, Grave, a légué toute cette fortune à l'Etat anglais pour la réduction de la dette publique de la Grande-Bretagne.

Les autorités anglaises ont pris possession du trésor et ont ordonné une enquête pour établir l'origine mystérieuse de cette fortune.

Ecole primaire.

Les gamins viennent d'apprendre les fractions, ces terribles fractions, cauchemar, depuis toujours, des enfants, des parents et des instituteurs. Ils ont tous la tête bourrée de chiffres ayant fait un consciencieux effort pour répondre à la merveilleuse patience de leur maître. Il semble bien que, cette fois, ça y soit, que tout le monde ait compris et retenu la difficile leçon. Aux jeux maintenant !

Et voici qu'en arrivant chez lui le petit Pierre se voit accueilli par des cris de joie, des baisers, des caresses. C'est un cousin éloigné qui arrive d'Argentine, et qui passera quelques jours chez les parents de Pierre. Présentation. Après s'être bien extasié sur la bonne mine du gamin, le bon cousin s'enquiert :

— Et dis-moi, mon Pierrot, quel âge as-tu ?
Alors Pierre, gravement :
— Six ans cinq douzièmes, mon cousin.

Un apologue.

M. Paul Reynaud disait :
Il y avait un jour un maçon peu expérimenté, qui, ayant acquis une maison, se mit en devoir de la démolir. Après quoi, il fit appeler un architecte, et lui soumit un plan pour qu'il la reconstruisit. Ce plan était inapplicable. L'architecte le lui dit sans ménagements, en ajoutant : « Si vous voulez que cette maison soit remise debout, ne vous en occupez pas. Il n'appartient pas toujours à un homme qui a démolé un immeuble, de le reconstruire. »

Cet apologue fut rapporté à M. Léon Blum qui le déclara détestable, car, dit-il, quand on veut reconstruire une maison, il faut tout d'abord la démolir.

Pas un instant l'ancien président du Conseil n'imagina que l'apologue de M. Paul Reynaud pouvait s'appliquer à lui.

Mistinguett.

Découvert exhibe volontiers son acte de naissance, pour prouver à qui pourrait en douter que ses fameuses jambes n'ont bien que... 50 ans. Morton, dernièrement après avoir contemplé ce document, se mit à compter silencieusement sur ses doigts.

— Qu'est-ce que tu fais ? lui demanda la sympathique fantaisiste.

Et Morton, qui connaît Miss depuis toujours, de répondre :

— Je calculais que tu étais déjà vedette à 8 mois.

LA 3^e RÉPUBLIQUE DANS LE LOT

(Suite)

Au lendemain du 4 septembre, les gardes-nationaux du département furent convoqués à Cahors pour les 8 et 9 du même mois et organisés aussitôt en Compagnies et en Bataillons. Le cadre des officiers, désignés par le ministre de la guerre, comprenait à peine un tiers d'anciens militaires ; quant aux sous-officiers, choisis par les hommes, la plupart ne possédaient aucune notion d'instruction militaire. Dirigés sur la fin de septembre vers l'armée de la Loire, les mobiles du Lot y formèrent le 70^e mobile rattaché au 17^e Corps d'armée et prirent part à la campagne de la 2^e armée, sous les ordres du général Chanzy. Le 10 décembre, le régiment ayant repris le village d'Origny, le commandant Foulhade, « officier plein de zèle et de patriotisme, mais qui n'avait jamais servi » ayant voulu poursuivre l'ennemi avant d'avoir remis de l'ordre dans sa troupe et sans attendre l'action de l'artillerie, fut mortellement blessé. Au moment de l'armistice qui mit fin aux opérations sur la Loire, le 70^e mobile venait d'être rattaché à l'armée de Bretagne placée sous les ordres du général de Colomb, de Figeac. La paix conclue, les armées furent dissoutes. « Ce n'est pas votre courage qui a été vaincu, soldats ! C'est votre inexpérience — déclarait le général de Colomb dans un ultime ordre du jour — ce n'est malheureusement pas en prenant un uniforme qu'on acquiert les qualités d'un homme de guerre ; des traditions précieusement conservées et transmises, une discipline acceptée librement et sans discussion peuvent seuls les donner. »

La levée de la Garde nationale mobile fut suivie de l'appel de la Garde mobile sédentaire, rétablie par une loi du 12 août 1870. Tous les Français de 20 à 40 ans n'appartenant ni à l'armée active ni à la garde mobile devaient en faire partie, chaque canton formant un Bataillon de quatre à dix Compagnies. L'uniforme était laissé à l'initiative des Préfets ; seuls, la vareuse « avec collet et pattes rouges » et le képi étaient obligatoires.

Dans le courant de janvier 1871, environ 3.500 mobiles sédentaires furent envoyés au camp de St-Médard « dans les Landes de Bordeaux » où ils devaient rester jusqu'à la conclusion de la paix.

Il fut encore organisé une compagnie de Francs-tireurs ; elle devait aller servir, disait-on, sous les ordres de Garibaldi, à l'armée de l'Est ; en fait, sa campagne se réduisit à un séjour au camp de St-Médard.

Le 29 septembre, le Conseil général, réuni en session extraordinaire votait un emprunt de un million pour l'habillement et l'équipement des mobiles ; un atelier de confection fut créé pour établir les vareuses « en drap bleu et les pantalons en drap ou cadis gris ou bure » nécessaires, et un magasin d'habillement installé dans les locaux de la Préfecture. Au dire de la Commission des finances, ces diverses opérations ne furent pas sans soulever quelques « clameurs ». A Cahors, comme en trop d'autres centres, « les divers fournisseurs avaient su stipuler des conditions très favorables à leurs intérêts ». (La dépense totale s'éleva

à 1.309.000 francs), mais le Conseil général, estimant « le département désintéressé dans le paiement » attendu que l'Etat venait de prendre la dépense à sa charge, à l'unanimité passa à l'ordre du jour.

Des mesures particulières furent encore prises pour la défense locale : La ville de Cahors vota un emprunt de 50.000 fr. pour l'achat de fusils de guerre. « Nous ne croyons pas que nos ennemis viennent jusqu'ici, imprimait à ce sujet le *Courrier du Lot*, mais, si par aventure ils en avaient l'envie, peut-être en apprenant qu'on les attend de pied ferme, renonceraient-ils à faire connaissance avec la cité cadurcienne. » L'auteur de l'entre-filet, le réfugié Polonais Malinoski, était devenu, on le voit, un excellent méridional.

De son côté, le Conseil municipal de Gourdon désignait une « Commission de défense » pour déterminer les travaux à effectuer en vue de réaliser « une résistance énergique et honorable », et le Sous-Préfet suggérait au Gouvernement d'ordonner que « toutes les municipalités de France, dans toutes les villes, bourgs et campagnes fassent, sans délai, pratiquer dans les murs et bâtiments longeant les rues et places publiques, des créneaux pour tirer sur l'ennemi. »

Plus idéaliste, le Conseil municipal de Figeac interdisait les bals, concerts et chants publics. « Ce genre de réjouissances faisant trop mauvais contraste avec l'immense infortune et les angoisses journalières du moment. »

On connut quelques heures d'enthousiasme, suivies de cruelles déceptions. Au lendemain de la victoire de Coulmiers (9 novembre 1870), le Préfet, Béral, — après Gambetta — saluait dans une proclamation le « commencement de la revanche » et dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, ce fut « une explosion de joie immense » lorsque du haut de la terrasse de l'Hôtel de ville de Cahors on donna lecture d'une dépêche officielle annonçant que l'armée de Paris venait de rompre les lignes prussiennes et marchait vers Orléans pour donner la main à l'armée de la Loire. Mais la victoire de Coulmiers resta sans lendemain et Paris resta étroitement bloqué malgré la sortie du général Ducrot qu'une fausse interprétation d'un message avait fait considérer comme une grande victoire par la Délégation de Tours.

Des rumeurs défavorables venaient s'ajouter au découragement : le 10 décembre, le bruit courut, à Cahors, que les Prussiens en marche vers le midi, étaient arrivés à Vierzon, un peu plus tard, ce furent « des bruits fâcheux » concernant le régiment des mobiles, et comme la victoire persistait à se dérober, des soupçons de trahison se firent jour ; un prétre de passage à Cahors, relate l'*Indépendant* a été pris pour un espion sur le Boulevard nord ; aussitôt entouré, il a été conduit à la mairie où son identité ayant été reconnue, il a été aussitôt relâché. Il s'agissait de l'abbé Costes qui, avec l'abbé Filsac furent amonédiés des Mobiles.

L. SAINT-MARTY.

Lire la suite en deuxième page.

Courtoisie.

Le président M... a une façon particulière originale d'arracher le grand secret aux dames qui ont à témoigner devant lui :

— Dame X., quel âge avez-vous ?
— Trente... trente... neuf ans, Monsieur le Président.

— Bien, bien, fait paternellement M. M... Et quel âge avez-vous il y a quarante-cinq ans, je vous prie ?

Questions.

Ginette est, avec ses 5 ans, une grande questionneuse devant l'Éternel. Elle passe son temps à interroger son papa, et le papa finit par en avoir assez :

— Ecoute, ma petite fille, tu ennuies les gens avec tes questions...
Mais Ginette, indignée :
— Oui... mais toi t'es pas un gens, t'es un papa !...

LE LISIÈRE.

Chronique du Lot

LA 3^e RÉPUBLIQUE DANS LE LOT

(Suite de l'article de 1^{er} page)

Certes, les colères populaires n'allaient pas chez nous jusqu'au crime odieux que se déroula en Dordogne et dont fut victime un propriétaire des environs de Nontron, assommé et brûlé encore vivant parce que, disait-on, il aurait crié : « A bas l'Empereur. » A la suite de cet « acte de sauvagerie » le Préfet du Lot jugea utile de recommander aux maires de « réprimer énergiquement toute attaque violente contre les propriétés ou les personnes, de faire à l'avance appel à tous les honnêtes gens pour résister à ceux que la passion égare ou que la haine et la cupidité excitent. » Toutefois des bourgeois et des membres du clergé furent surnoisement accusés « d'envoyer de l'argent aux Prussiens pour faire la guerre à l'Empereur » et à Figeac, l'abbé Massabie, — un oncle de Gambetta — estima nécessaire de protester, en chaire contre le bruit, répandu en ville, que le Pape venait d'envoyer une lettre de félicitations à l'Empereur Guillaume.

(à suivre) L. SAINT-MARTY.

Du Causse au Ségala (1)

Nous sommes très en retard avec notre excellent compatriote, M. Emile Conduché, qui publiait il y a quelques semaines un charmant et vibrant ouvrage intitulé « Du Causse au Ségala ». Mais ce sont des dettes pour lesquelles il n'est pas de prescription. Ce petit livre, en effet, est d'un intérêt permanent, son actualité est de celles qui durent et sa lecture est aussi intéressante longtemps après sa publication qu'au moment où il vient de paraître.

Consacré aux « Chroniques et Légendes » du Rouergue et aussi un peu du Quercy, il ravira tous ceux qui trouvent dans la vie légendaire de leur petit pays des raisons d'approfondir et de fortifier l'amour qu'ils lui portent, dans son aspect actuel et dans sa vie présente.

Cet ouvrage a été édité par les soins du Syndicat d'Initiative de Villefranche-du-Rouergue — ce qui suffirait à en dire l'intérêt — qui fait ainsi œuvre active d'une intelligente propagande touristique.

Pour en bien faire comprendre l'intérêt, il nous suffira de reproduire ici quelques passages de la belle préface que lui a donnée M. Joseph Hild.

« L'âme de la France, écrit-il, où « s'est-elle le plus fièrement, le plus sincèrement et le plus poliment exprimée, sinon dans nos vieilles « *Chansons de Geste*, dans les *Contes* et les *Légendes*, dans les complaintes et les chansons — et même dans « les danses de nos vieilles provinces ? »

« Le gouvernement de la République Française la reconnu et proclama « lui-même tout récemment en créant le *Musée des Arts et des Traditions populaires* — ce qui est une incontestable victoire du Régionalisme — je veux dire de l'organisme qui l'incarne et qui lutte vaillamment pour en assurer le triomphe dans tous les domaines : la *Fédération régionaliste française*. »

Et le clairvoyant préfacier, après avoir rendu hommage aux divers ouvriers de cette renaissance régionaliste, ajoute :

« A vos côtés, M. Emile Conduché, « historien précis et sincère dont la « sensibilité poétique donne un savoir « voreux prestige à ses évocations « de faits et de personnages historiques ou légendaires, vous apporte « l'aide la plus précieuse puisqu'il est « tout à la fois l'aède lyrique et le magicien habile qui chante et fait revivre — comme en des films de la « plus saisissante vérité — toute notre « histoire locale et même régionale. »

« Son œuvre, à la fois savante et « littéraire, ne pouvait rester éparse « dans nos gazettes. Il convenait « qu'elle fût réunie en un Recueil qui « rappellerait aux oublieux les fastes « glorieux et même tragiques de nos « Cités. »

Et c'est avec plaisir que nous avons retrouvé dans ce livre quelques-uns des savoureux chroniques que M. Emile Conduché publia jadis dans le *Journal du Lot*.

En félicitant M. Emile Conduché, nous souhaitons à son livre le succès qu'il mérite pour le bien du Rouergue et du Quercy. — E. L.

(1) « Du Causse au Ségala » est envoyé contre mandat de 6 fr. 75 à l'imprimerie Salignardes, à Villefranche-du-Rouergue (Aveyron). Il est aussi en vente chez les libraires de Cahors.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)
Une magnifique aventure

Aloha, le Chant des Iles

grand prix du roman d'amour de « Paris-Soir »

AVEC
Jean MURAT, Danièle PAROLA
AIMOS et ARLETTY

LA PRIME D'ORIGINE POUR LES TABACS

Des difficultés s'étant produites en ce qui concerne les conditions d'attribution aux tabacs en feuilles de la prime d'origine (anciennement prime de cru). M. Giresse, président de la Confédération générale des planteurs de tabac, s'est rencontré avec le directeur général du service de l'exploitation industrielle des tabacs.

MM. René Besse, Yvon Delbos, Junbert, avaient accompagné M. Giresse.

A la suite de l'entretien, il a été décidé que les taux de la prime d'origine, pour les livraisons en cours, resteraient fixés pour chaque commune aux chiffres de l'année précédente, sans modification.

Cette décision sera soumise à la ratification du Comité technique, lors de sa prochaine réunion.

RÉFORMER-ON LA TAXE A LA PRODUCTION

La question de la réforme de la Taxe à la Production a été nettement posée, dans une brillante intervention au cours de la discussion du budget, par M. Goussu, Député de la Sarthe.

Le nouveau régime institué par les décrets-lois du 12 novembre aboutit en effet à faire peser sur l'artisanat, comme sur toutes les classes moyennes, une très lourde charge, alors que dans les grandes entreprises les produits circulent en franchise de taxe.

L'Artisanat Familial du Lot, 3, rue Rousseau, à Cahors, demande, avec la Confédération de l'Artisanat Familial à laquelle elle est affiliée, que cette taxe soit profondément réformée, en la répartissant équitablement entre tous les stades de la production et en soulageant ceux des secteurs de l'économie française qui, tel l'Artisanat, prennent une part éminente au maintien du renom de la qualité française.

LE TRAFIC DES P.T.T. PENDANT LES FÊTES

Comme chaque année, la tâche que l'Administration des Postes a eu à remplir pendant les fêtes de Noël et du 1^{er} de l'An a été particulièrement lourde.

Au cours de la semaine du 25 au 31 décembre, le nombre de paquets ordinaires ou recommandés déposés dans les bureaux de Paris ou de la banlieue s'est élevé à plus de 3 millions, soit une moyenne journalière de 500.000, alors que la moyenne habituelle est d'environ 1.600.000 par semaine. L'accroissement constaté ressort à 50 0/0 par rapport au trafic normal et à 8 ou 10 0/0 par rapport à la période correspondante de 1937.

Malgré l'augmentation récente des tarifs d'affranchissement, le trafic des lettres et des cartes de visite s'est à peu près maintenu au niveau de l'an passé.

Dans la soirée du 31 décembre et la journée du 1^{er} janvier, il a été déposé plus de 18 millions de correspondances dans les différentes boîtes aux lettres de la région parisienne contre une moyenne journalière de 2 à 3 millions.

Grâce aux dispositions prises par les services, notamment par la constitution d'équipes de trieurs se relayant de jour et de nuit et au dévouement du personnel, l'Administration des Postes a pu faire face à cette pointe de trafic dans les conditions les plus satisfaisantes. Le 2 janvier à midi, la situation était complètement à jour dans les bureaux de poste et les grands bureaux de tri de Paris et de province.

Bonne chasse

M. Larnaudie, de St-Simon, au cours d'une battue, a tué deux renards.

Oiseaux rares

Ces jours derniers, près le pont de Souillac, un chasseur a abattu un palmpède de 1 mètre d'envergure, pesant 2 kilos, appartenant à une espèce certainement rare. Cet oiseau avait le bec droit et pointu.

Ce serait, dit-on, un palmpède du genre sterne, appelé aussi hirondelle de mer.

D'autre part, M. Labanne, boulanger à St-Denis-Martel, a abattu un superbe oiseau qui mesure 2 mètres d'envergure.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Nahirnyj Constantin, ouvrier agricole, né le 17 mars 1911, à Ciaplice (Pologne), demeurant à Caillac (Lot) ; Wawrocki Valentin, cultivateur, né le 3 février 1892 à Kowalew (Pologne), ayant 3 enfants mineurs : 1^{er} Joseph, né le 17 décembre 1922, Pleszew (Pologne) ; 2^e Louis, né le 15 juillet 1925, à Pleszew (Pologne) ; 3^e Anna, née le 26 mai 1927, à St-Jean de Valériscle (Gard) et Nawrocki (Marianne), sa femme, née le 29 août 1899 à Kowalew (Pologne), demeurant à St-Pantaléon (Lot).

Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 26 au 31 décembre, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 femme
Interlocuteurs : 1 homme, 1 femme.
En extra : néant.
Demandes d'emploi non satisfaites, 13 hommes, 3 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 1 femme.

« Le fond municipal de chômage a secouru : 10 hommes, 2 femmes. La semaine précédente, 11 chômeurs avaient été secourus. »

La rosette de la Légion d'Honneur à une compatriote

L'« Officiel » a publié au titre du ministère de la Santé Publique, la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre compatriote, Mme Barrot, en religion sœur Louise, supérieure de l'hôpital civil de Nancy.

Sœur Louise est originaire du Lot où elle est née en 1864 ; elle dirige depuis 30 ans l'hôpital central de Nancy. La guerre mit surtout en relief les qualités de cœur et d'intelligence de sœur Louise, si l'on songe que l'hôpital central atteint 18 fois par les obus allemands assura l'hospitalisation et les soins de 25.100 blessés ou malades militaires et de 23.744 blessés ou malades civils.

Sœur Louise recut du président Poincaré la Croix de Guerre en 1916. Elle recut du maréchal Foch en 1918, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Affectations

MM. le chef de bataillon Cavalie, attendu d'Indochine et le lieutenant Cinquandre, attendu d'Afrique occidentale française, sont affectés à 16^e tirailleurs sénégalais.

Gendarmerie

M. Carnajac, de Sabadel-Lauzès (Lot) est nommé garde-mobilité à cheval et affecté à St-Mihel (Meuse).

En chassant

Au cours d'une partie de chasse, M. Louis Courdesse, propriétaire à Belfort-du-Quercy, s'est blessé à la jambe gauche.

Démographie

Au cours de l'année 1938, il a été enregistré 311 naissances, 72 mariages, 10 divorces, 308 décès.

En 1937, il avait été enregistré 272 naissances, 71 mariages, 4 divorces, 287 décès.

COURS DES TRUFFES

Au marché de samedi 7 janvier, à Cahors, important apport de truffes qui se sont vendues à 80 francs le kilo.

Le même jour, au marché de Martel 7 à 8 quintaux de truffes qui ont été vendues de 90 à 95 fr. le kilo.

Il voyageait sans billet

Le jeune Jacques S... 15 ans, évadé de la maison de rééducation de Voreppe (Isère), voyageait sans billet de Paris à Souillac.

Arrivé dans cette gare, le contrôleur le fit descendre du train et le remit entre les mains du chef de gare. Les gendarmes, prévenus, procédèrent à son arrestation.

Le jeune S... a été conduit et écroué à la prison de Cahors.

Vagabond

Le nommé Rabillon André, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation pour vagabondage et défaut de carnet d'identité.

Il a été trouvé un foulard par Mlle Boffie ; une fourrure par M. Vajente ; un briquet, par M. Cubaynes ; une montre-bracelet par Mlle Ganac ; une ceinture par M. Laplace.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups et blessures volontaires. — Pierre Hintz, demeurant à Villesèque, ayant fait opposition au jugement prononcé le 27 août par le tribunal correctionnel de Cahors, ne se présente pas ; le tribunal maintient la peine de 8 jours de prison.

Homicide par imprudence. — M. Bonhoure, représentant de commerce, est inculpé d'homicide par imprudence et de blessures involontaires.

On se souvient de l'accident survenu en gare de Lalbenque, entre Fauto conduite par M. Bonhoure et l'auto de M. Aussel, de Lalbenque, où M. Brau fut tué et MM. Aussel père et fils furent grièvement blessés.

Mme Brau, partie civile, demande 80.000 francs de dommages-intérêts et 25.000 francs pour ses deux filles.

Après plaidoiries de M^e Haon, du barreau de Toulouse, pour Mme Brau, et de M^e Tassart pour M. Bonhoure, le jugement est renvoyé à huitaine.

Abus de confiance. — M. Boudet, marchand d'automobiles à Montcuq, est poursuivi pour abus de confiance. Il aurait vendu une voiture que M. Souzianat avait placée en dépôt chez lui.

Après plaidoirie de M^e Autefage, pour Boudet, le jugement est renvoyé à huitaine.

Homicide involontaire. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Trouille, cultivateur, inculpé d'avoir causé un homicide involontaire avec son auto, à Mauroux. Trouille est condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 11, JEUDI 12, SAMEDI 14
DIMANCHE 15 JANVIER
(en soirée à 20 heures 45)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
DEUX GRANDS FILMS

Si tu reviens

une réalisation de Daniel NORMAND

AVEC

Reda CAIRE, Jean DUMOT
et AQUISTAPACE

Constant RÉMY, Jean GALLAND Paul AZAIS, Junie ASTOR

DANS

Passeurs d'hommes

d'après le livre de Martial LEKEUX

CAHORS

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le 16 janvier s'ouvrira la période d'inscription sur la liste électorale. A cette occasion le Maire de Cahors croit utile de rappeler à ses administrés les formalités à remplir pour se faire inscrire.

a) Période d'inscription. — Du 16 janvier au 4 février 1939 inclus : tous les jours, au bureau de la Mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ; le 4 février jusqu'à 24 h.

b) Electeurs qui n'ont pas quitté Cahors. — Afin d'éviter des contestations de nos erreurs et pour faciliter le classement dans les sections de vote, les électeurs qui ont changé d'adresse devront en faire la déclaration au bureau de la Mairie.

c) Electeurs qui ont changé de domicile. — Pour obtenir leur inscription, ces derniers y compris les fonctionnaires porteurs d'une pièce d'identité (livret militaire, livret de famille, carte du combattant, etc...), devront se présenter au bureau de la Mairie, entre le 16 janvier et le 4 février 1939. Ils signeront sur le registre des demandes d'inscription et rempliront une demande de radiation qui sera adressée à la Mairie de leur ancienne résidence.

Règle générale, il faut pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune, six mois de résidence dans cette commune, sauf pour les fonctionnaires.

Compatriote

Au tableau d'avancement de la magistrature, nous relevons avec plaisir le nom de notre excellent compatriote M. Roger Martin, procureur de la République à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) qui est inscrit pour la 3^e classe.

Nous adressons nos vives félicitations au jeune magistrat qui est le fils de M. Georges Martin, le sympathique avocat du barreau de Cahors, ancien maire de Mechmont.

P.T.T.

Notre compatriote, M. Perrin, reçu avec le numéro 1 comme agent instructeur des P.T.T., est nommé dans cet emploi, à Paris.

ORPHÉON DE CAHORS

Les membres de l'Orphéon de Cahors sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu mardi soir à 20 h. 30, au siège de la Société.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme veuve Fieuzal, née Calvet, une doyenne cadurcienne, décédée à l'âge de 94 ans.

Cette mort a provoqué de vifs regrets dans notre ville où Mme veuve Fieuzal était bien connue et estimée.

Nous adressons à M. Guillaume Calvet, premier président de la Cour d'appel de Limoges, et Mme Calvet et leurs enfants ; M. le docteur Jean Calvet, premier adjoint au maire de Cahors, Mme Calvet, M. Pierre Calvet, et tous les parents nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons également la mort de M. Jules Michelet, juge de paix honoraire, décédé mardi, à Cahors.

M. Jules Michelet était bien connu dans notre ville dont il était originaire et où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à Mme Michelet, à Mme et M. Buffin, à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Au marché de Cahors

Au marché de samedi 7 janvier, à Cahors, le cours des truffes s'est tenu à 80 francs le kilo.

Les oies grasses ont été vendues au prix de 8 fr. 50 à 9 fr. le demi-kilo et les foies gras à 30 francs le demi-kilo.

Banquet de la classe 1914

En vue de l'organisation du banquet annuel de la classe 1914, fixé au troisième samedi de janvier, qui aura lieu cette année le 21, tous les camarades de la classe sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 12 janvier, au Café de la Promenade, à 20 h. 30.

Ordre du jour : Adhésions au banquet. Choix de l'Hôtel. Menu. Prix.

La lessiveuse disparaît

Lundi soir, vers 18 heures, Mme Garde, boulangère, avait laissé sa lessiveuse remplie de linge, dans la rue du Petit-Mot et était rentrée chez elle.

Au bout de quelques instants, elle revint vers sa lessiveuse, mais, à son grand étonnement, elle constata qu'elle avait disparu.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Violences

A la suite d'une discussion, le nommé Baldran, de Capdenac, frappa avec violence sa mère qui, gravement blessée, fut transportée à l'hôpital. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Chronique des Théâtres

Les Femmes Savantes

Pour son second et dernier spectacle de la saison, la Compagnie du Théâtre de l'Arc, qui nous a donné le trimestre dernier une très belle interprétation du « Barbier de Séville », nous présentera *Les Femmes Savantes*, comédie en 5 actes de Molière, ainsi qu'un *Récital de Fables de La Fontaine*.

Ce spectacle sera donné le 16 janvier 1939, à 16 h. 30 sur la scène du Théâtre municipal.

Nous reviendrons plus longuement sur ce spectacle.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'autarcie allemande (Deuxième cours)

M. Mirouse définit d'abord les caractères et la structure administrative de la corporation de l'Alimentation qui, avec le Front du travail et l'Economie industrielle, constitue la base du système autarcique du 3^e Reich.

Elle groupe sous l'autorité absolue de M. Walter Darre, Ministre de l'Agriculture et chef suprême de la paysannerie allemande, les paysans, les propriétaires du sol, les coopératives, le commerce des produits agricoles ; sa compétence est sans limite et sans conteste car l'adhésion est obligatoire, l'intervention de l'Etat constante, et son organisation fortement hiérarchisée. Trois branches règlent toutes les questions intéressant la corporation : celle de l'homme pour les relations entre les travailleurs du sol, les coutumes et les traditions, celle de l'entreprise qui s'occupe de l'exploitation ; celle du Marché qui réglemente les prix. Goslar est la capitale agricole du Reich.

Il s'agit d'éliminer les fluctuations des prix et la spéculation, et d'assurer l'approvisionnement du marché.

L'Etat réglemente toute la production par le contingentement des livraisons, la fixation des prix de tous les produits agricoles, des mesures d'encouragement et d'éducation (subventions, primes, radiodiffusion, visites de fermes modèles, journaux spéciaux, action du chef local des paysans) et la création de domaines héréditaires par une nouvelle distribution des terres. « La paysannerie, dit-on en Allemagne, est le soutien de la Nation. »

L'Economie agricole tend à revaloriser les produits agricoles, à équiper l'agriculture, à adapter avec précision la production du sol allemand aux besoins du pays. Pour la bonification on cherche à gagner à la culture les friches existantes, et à améliorer des sols en culture. Par la colonisation, on accroît le nombre des propriétaires ruraux. La fin du système demeure la lutte contre le chômage et le retour à la terre.

La production dirigée par la section « Marché » est partout contrôlée minutieusement et le complément nécessaire confié à des offices d'importation, véritables monopoles de fait. Si la production reste suffisante en céréales, viande, pommes de terre, lait, sucre, elle est encore insuffisante en fromage, beurre, graisses, œufs et fourrages. Il est donc impossible de supprimer les importations.

Tout le système économique du Reich repose donc sur une grande part sur la production des ersatz, en parlant du charbon et du bois. Le fer et le bois manquent encore, bien que l'Anschluss ait ouvert des possibilités industrielles, sans toutefois résoudre la question des insuffisances de production agricole.

Par ailleurs, l'autarcie a créé des difficultés financières considérables et il apparaît à peu près impossible de maintenir la stabilité des prix, des salaires et de la monnaie. La situation reste grave : le déficit commercial s'accroît ainsi que la pénurie des devises, cependant que s'avère efficace le boycottage américain.

On peut dire que le 2^e plan quadriennal a échoué ainsi que le système autarcique. Il semble bien aujourd'hui que le 3^e Reich ne pourra pas rester longtemps en dehors des vastes courants internationaux.

Les cours de l'Université Populaire du 2^e degré connaissent un très vif succès. La salle du parloir qui accueillait les auditeurs à l'origine, est devenue trop petite devant l'affluence constante, et c'est un vaste amphithéâtre du Lycée Gambetta qui sert de salle de cours à la jeune Université.

Nous donnons ci-dessous le programme des cours du mois de janvier :

Mercredi 11 janvier. — M. Salles : Le passé littéraire du Quercy.

Samedi 14 janvier. — Mme Favarel : Conscience et inconscient.

Mercredi 18 janvier. — M. Dubernard : Les physiocrates, le docteur Quesnay.

Samedi 21 janvier. — M. Raynaud : L'électrification des campagnes.

Mercredi 25 janvier. — M. Favarel : Rapport de la France et de l'Allemagne.

Samedi 28 janvier. — M. Galan : Le besoin d'importance.

Les cartes de l'U.P. sont en vente à la librairie Kolb, Boulevard Gambetta (Messageries Hachette) et au « Khédive », tabacs, Boulevard Gambetta.

Sautez sur votre Chance

La neige est tombée, toute la montagne en est couverte : c'est l'irrésistible appel des sports d'hiver !

Pratiquez-vous ces sports ? Avez-vous éprouvé la griserie vertigineuse d'une descente en ski ? Connaissez-vous l'aspect féérique des stations d'hiver ?

Les trains de neige sont prêts. Que de monde, quelle gaieté à la pensée de ces vacances uniques au milieu de l'année, sans oublier l'air pur que l'on va respirer loin de la fumée des villes.

Ne restez pas sourds à l'appel de la neige, sautez sur votre chance : La Tranche de la Neige, 15^e Tranche 1938 de la LOTERIE NATIONALE !

Même un lot modeste vous permettra de jouir, vous aussi, de la paix de la montagne !

Et maintenant : bonnes vacances et bonne neige !

COURONNES ALAYACH
MORTUAIRES rue Mar'-Foch
CAHORS

AVENIR CADURCIEN

Voici la composition du Conseil d'administration pour l'année 1939 de notre musique municipale, l'Avenir Cadurcien.

1^{er} Membres d'honneur : Président : M. le Maire de Cahors ; Président honoraire : M. Daynard ; Vice-Président honoraire : M. Gayet Urbain ; Membres d'honneur : MM. Sarraut, Bessières.

2^e Membres actifs : Président : M. Orliac ; Vice-Président : M. Gayet Henri ; Secrétaire : M. Astruc Jules ; Secrétaire adjoint : M. Imbert ; Trésorier : M. Vialolles ; Directeur : M. Bourjade ; Sous-Directeur : M. Mercier ; chef musicien : M. Vincent ; archiviste : M. Canac ; chefs archivistes : M. Larrivé ; chef de clique : M. Nuremberg.

3^e Membres de la Commission : MM. Nicolai, Garrigou, Moulhayrat M. Carles, Lafargue, Nègre, Itard, Astruc Jean, Arbus, Bédoué, Lalanne, Mathaly, Escudé, Laur.

Chute de bicyclette

M. Dumont se rendant à bicyclette, à la gare de Conduché a fait une chute près de Cabrerets. M. Dumont a reçu de nombreuses contusions qui, espère-t-on, seront sans gravité.

Coups et blessures

MM. Marcel Lédée, ouvrier agricole à Flaujac, et Courdesse, propriétaire à Flaujac, se sont pris de querelle et se sont portés des coups réciproques. Tous deux ont porté plainte.

Contravention

Pour défaut de feu rouge à sa motocyclette, contravention a été dressée à un habitant de Gorses.

Les Sports

La Pédale Cadurcienne

Comme il avait été déjà annoncé dans un précédent communiqué, voici l'équipe qui défendra les couleurs bleu et jaune de la Pédale Cadurcienne, pour la saison 1939 : Londero, Martina, Goussens, Courtine, Leymond, Fite, Bassoul, Bastide.

Au total : 8 coureurs, dont 2 étrangers : Londero et Martina, Italiens ; 6 Français : Goussens, Courtine, Leymond, Fite, Bassoul, Bastide.

Les nouvelles visées d'Hitler ? Un démenti

De Londres. — Un journal anglais, le « Sunday Express » annonce que les nouvelles visées d'Hitler seraient les suivantes : Annexion de Memel ; annexion de Dantzig ; la confiscation du corridor polonais à la suite d'une démarche à Varsovie. Mais, mardi, les journaux allemands démentent cette information du journal anglais.

Les embarras du ministre des finances du Reich

De Bâle. — Pour s'assurer les disponibilités nécessaires à ses échéances prochaines, M. von Schwerin Krosigk, ministre des finances du Reich, a proposé au chancelier Hitler une augmentation massive d'impôt. Le chancelier s'est opposé à ce plan ; le ministre des finances sera amené à démissionner.

La liaison aérienne Londres-Bruxelles

De Londres. — Un avion de transport a relié l'aérodrome de Croydon à Bruxelles en 48 minutes, avec 4 membres de l'équipage et 11 passagers. Le précédent record était de 53 minutes.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Guillaume CALVET, premier Président de la Cour d'appel de Limoges, Madame Guillaume CALVET et leurs enfants ; Monsieur le Docteur Jean CALVET, Conseiller général, premier adjoint au Maire de Cahors, Madame Jean CALVET ; Monsieur Pierre CALVET, Etudiant en droit ; Les familles TULLE, KEISEN, CALVET, ROUMEGUES, PELET et tous les autres parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Séraphine Thérèse CALVET Veuve FIEUZAL

décédée le 9 janvier 1939, dans sa 94^e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le jeudi 12 janvier, en l'Eglise Cathédrale, à 8 h. 45. On se réunira à la maison mortuaire, rue Brives, n° 2, à 8 h. 30. On ne reçoit pas.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Antonin BÉNÉDICTY ; Monsieur et Madame Henri GOUDONÉ-CHÉ et leur fils ; Monsieur et Madame Edmond BACLE ; Monsieur et Madame Maurice BACLE et leurs enfants ; Monsieur Urbain BÉNÉDICTY ; Les familles BÉNÉDICTY, COUTURE, ORTAL, ALADEL et GOUDONÉCHÉ remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. BÉNÉDICTY Antonin Ancien négociant

LOTÉRIE DE LA PRESSE

RÉPUBLICAINE DÉPARTEMENTALE

Gros lot : AUTOMOBILE de 50.000 Francs

Nombreux lots de valeur : meubles, motocyclettes, tandems, bicyclettes, fusils, appareils de T.S.F., bijoux, lingerie, machines à coudre, articles ménagers.

Prix du billet : 2 francs. Le carnet de 25 billets : 50 francs.

En vente aux bureaux du journal, dans ses dépôts, et à la Presse Départementale, 22, Chaussée-d'Antin, Paris 9^e.

En vente au bureau de tabac « Le Khévie ».

Aux demandes d'envoi par poste, ajoutent le prix des billets en mandat ou chèque (pas en timbres) avec une enveloppe portant votre adresse, timbrée à 0,90 jusqu'à 10 billets, à 1,20 pour 1 carnet.

La couverture de chaque carnet acheté en entier donne droit, gratuitement, à une participation de la Loterie Nationale pouvant aussi gagner 50.000 francs.

contre, par de coûteuses exigences, concouru à sa ruine.

Ces questions, angoissantes et tenaces comme un remords, la faisaient pleurer maintenant plus amèrement celui qui l'avait tant aimée. Elle se reprochait de n'avoir pas su le rendre parfaitement heureux. Elle eût voulu pouvoir réparer cette erreur en lui prodiguant désormais les témoignages d'affection reconnaissance auxquels il avait droit, en lui donnant ce qu'elle lui devait : le bonheur. Hélas ! il n'était plus temps !

CHAPITRE II

L'ÉTRANGE AMI DE SERAPIO

Les vacances finies, l'Institution Castagnet, qui avait eu, à la session de juillet, des succès magnifiques, ouvrait de nouveau ses portes et les élèves y arrivaient en foule, attirés par la croissante renommée de cet honorable établissement.

Les uns, fiers de leur premier diplôme, arrivaient bien décidés à en conquérir de nouveaux. Les autres, moins heureux, venaient se préparer à réparer l'échec subi, soit à l'écrit, soit à l'oral. Tous, quel qu'eût été leur sort à l'examen précédent, se montraient pleins d'ardeur au travail, pleins de confiance et de joyeuse humeur.

(A suivre).

tous les membres de sa famille l'expression de nos sympathiques condoléances.

Petites annonces économiques

A LOUER, rue Wilson, petit appartement meublé. S'adresser, 7, rue de la Banque, Cahors.

Chronique de la Radio

IL RESTE A ÉPURER

M. Daladier rentre de Tunisie où il a reçu un accueil triomphal. Le redressement moral de la France s'affirme dans tous les domaines ; cependant la radio a toujours ses parasites et nul ne sait si elle en sera débarrassée demain. Faisons une brève mais significative liste de ces parasites.

Au premier rang, nous mettons les chroniqueurs du Radio-Journal de France, installés dans leurs places par M. Blum et confirmés, hélas, par tous leurs successeurs. En tête de ces journalistes du micro : Pierre Brossollette. Ce normalien fit tout pendant deux ans pour nous amener, par la voie du micro, les pires complications internationales, et nous brouiller avec nos amis. Il n'y a pas longtemps encore qu'il célébrait lyriquement les modestes succès des adversaires de M. Chamberlain aux élections partielles britanniques.

Depuis ce temps, notre hôte-fou national semble s'être assagi à la radio. Par contre, il déverse sa bile dans un journal extrémiste et ses articles où il attaque avec une violence courroucée le Gouvernement, sont cités dans la revue de presse de la radio.

S'imaginer-t-on que pour l'étranger le Brossollette de la radio et celui du journal extrémiste font deux ? ce serait à la fois bien mal connaître et nos amis et nos adversaires.

Un autre journaliste de la radio qui patage dans le même sectarisme est M. Pierre Paraf. Bien que sa prose soit reléguée au poste Radio-Paris que personne ou presque n'écoute ce suppôt du défunt Front populaire n'en est pas moins dangereux. Son ton de voix, le choix de ses informations laissent voir qu'il est le propagandiste d'une cause que la France vient de vomir avec dégoût.

Dans le domaine artistique, nous trouvons contrairement au plus évident intérêt national, les émissions des troupes « Art et Travail », « Art et Liberté », « Mai 36 », et autres. Ces campagnes artistiques ont réussi à insérer dans leurs répertoires plus de 80 0/0 de pièces étrangères glorifiant pour la plupart les horreurs de la guerre civile. Ces pièces ne se sont pas contentées de faire l'apologie de la violence ; elles ont été et sont encore, comme il se doit, des occasions de faire encaisser d'intéressants cachets aux camarades de la sociale. Et c'est ainsi qu'on voit de pseudo-artistes encaisser près de trois cents francs pour deux ou trois répliques au micro.

Les émissions du Centre Confédéral d'Éducation ouvrière consomment cet édifice malfaisant. Depuis trois ans, elles n'ont fait, sous des dehors parfois anodins que prêcher la lutte des classes, glorifier la Révolution, servir le Communisme.

Tout cela aurait dû disparaître lorsque le Front populaire s'est écroulé. Tout cela dure, persiste comme la gangrène installée dans une plaie et qui ne cesse qu'au moment où le membre malade est coupé.

Une des conditions au redressement moral de la France est l'épuration de la radio. Disons même plus : tenant compte de la puissance de pénétration de la radio, le retour de celle-ci à une exacte compréhension de son devoir commande en grande partie notre redressement et surfont l'idée qu'on s'en fera hors de nos frontières.

des gorges du Célé. Sport nouveau et grâce nouvelle dans le vieux décor du passé.

Laval-de-Cère

Démographie. — Au cours de l'année 1938, la mairie de Laval-de-Cère a enregistré : 16 naissances, 5 mariages, 5 décès et un mort-né.

En 1937, il y avait eu 8 naissances, 4 mariages et 11 décès.

En 1938, le nombre des naissances a donc doublé, tandis que celui des décès a diminué de plus de moitié. Il serait agréable de faire semblable constatation dans beaucoup de communes.

100 rhumatisants libérés de leurs douleurs

« Rhumatisant et très goutteux, je suis parvenu, grâce à l'usage de vos cachets Gandol, à me guérir complètement. Pour éviter toute rechute, je prends environ deux boîtes de Gandol tous les trois mois. Je puis vous dire que j'ai conseillé votre Gandol à plus de 100 personnes. Elles s'en trouvent soulagées de suite et après leur cure, définitivement débarrassées de leurs douleurs. La dernière personne en date est une jeune femme de 25 ans qui avait les mains enflées et souffrait des jointures ». (M. Miss, 15, rue Marant à Saint-Ouen, Seine). Le Gandol vaut 14 fr. 30. Ttes Pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Compatriote. — Notre distingué compatriote, M. André Daynac, attaché d'ambassade, est inscrit au tableau pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. André Daynac, nos vives félicitations.

Médaille militaire. — La médaille militaire a été remise, au cours d'une prise d'armes au maréchal des logis chef, Marcel Picou, comptant 17 ans de services et 1 campagne, et au gendarme Achille Jourdas, comptant 14 ans de services et 2 campagnes.

Foire — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon le 7 janvier 1939 : bœufs de boucherie, 200 à 220 francs les 50 kilos ; quelques rares extras à 230 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 180 à 220 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 6 à 7 fr. ; agneaux de boucherie, 7 fr. 50 à 8 fr. ; le tout le kilo ; pores de charcuterie, 400 à 420 fr. les 50 kilos ; porcelets, 200 à 300 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; oies grasses, pour la conserve, 8 fr. ; le tout la livre et poids mort ; foies d'oies, 23 à 27 fr. le demi-kilo ; truffes, 80 fr. le kilo ; poulets de grain, 5 à 5 fr. 25 ; poules, canards, dindes, 4 à 5 fr. la livre ; lapins domestiques, 3 fr. à 3 fr. 25 le demi-kilo ; œufs, 7 fr. 50 la douzaine ; pigeonneaux, 10 à 12 fr. la paire ; lièvres, 10 fr. le kilo ; lapins de garenne, 10 à 12 fr. pièce ; noix, 200 à 220 fr. le sac de 90 litres ; mais, 30 à 32 fr. le quarteron de 30 litres ; choux pommés de 40 à 60 centimes l'un poireaux, 40 à 50 centimes le paquet de 3 pieds ; salades, 0 fr. 75 à 1 franc l'une ; pommes à couteaux, 2 à 4 fr. la douzaine.

Prochaine foire, 29 janvier courant.

Martel

Démographie. — Il a été enregistré en 1938 : 29 naissances, 12 mariages, 29 décès dont 9 étrangers à la commune et 1 transcription.

Rocamadour

Démographie. — Pendant l'année 1938, il a été enregistré dans la commune de Rocamadour : 9 naissances, 4 mariages et 12 décès.

Thédirac

Décès. — Nous apprenons le décès de M. Jean Alibert, du village du Molinié.

Les défunt, âgé de 63 ans, était retraité de la S.T.C.R.P. et avait été pendant quelques années conseiller municipal communiste d'Ivry-sur-Seine.

Nous adressons à sa veuve et à

en procédant au service de propreté, a trouvé dans la salle d'attente un porte-monnaie renfermant une somme importante. Il s'est empressé de le remettre à M. le Chef de gare. Celui-ci retrouva la personne qui l'avait perdu.

Nos félicitations pour cet acte de probité qui honore son auteur.

Foire mensuelle du 15 janvier. — Le bruit s'est répandu dans la campagne que notre grande foire mensuelle se tiendra le samedi 14, le 15 tombant un dimanche.

C'est faux. Elle est reportée au lundi 16. Et à son sujet, nous répétons que, par délibération en date du 14 janvier 1938, le conseil municipal a pris la décision de maintenir la coutume : lorsque le 15 est un dimanche, la foire mensuelle aura lieu le 16.

En vertu de cette décision, la foire du 15 janvier se tiendra le lendemain et non la veille. Qu'on se rappelle qu'il en sera toujours ainsi.

Loisirs agricoles. — Le Ministère de l'Agriculture fait connaître à la population agricole que, sur intervention, la Société nationale des Chemins de Fer Français délivrera, du 1^{er} octobre au 31 mars des billets dits de « Loisirs agricoles » comportant une réduction de 40 0/0 aux agriculteurs français exploitants qui ne sont pas assujettis à l'impôt général sur le revenu, ne possèdent ou n'exploitent que des terres dont le revenu cadastral n'excède pas 500 francs et qui sont inscrits sur les listes d'électeurs aux Chambres d'Agriculture.

Pour les agriculteurs âgés de moins de 25 ans et pour ceux qui ne remplissent pas les conditions requises d'ancienneté de domicile dans la commune, ne sont pas inscrits sur les listes d'électeurs aux Chambres d'Agriculture, le certificat d'inscription est remplacé par une attestation du Maire de leur résidence certifiant qu'ils exercent bien la profession d'agriculteurs.

La famille titulaire peut voyager aux mêmes conditions : la réduction étant portée à 70 0/0 pour les enfants de 4 à 10 ans.

Les billets de « Loisirs agricoles » sont délivrés sur présentation d'un « carnet spécial d'identité » valable 5 ans.

Ce carnet sera remis à chaque intéressé à la gare la plus proche de sa résidence, un mois après la demande et contre paiement de 5 francs (dé-lai normal) ou dans les 15 jours contre paiement de 20 francs.

Les bénéficiaires ont intérêt à ne pas attendre le dernier moment pour remplir leur demande de carnet spécial.

Les gares délivreront aux intéressés, sur leur demande, la formule à remplir avec indication des pièces à joindre.

A la Caisse d'Épargne. — Nous apprenons que M. Rossignol, ancien chef de bureau à la section de Figeac, remplace à la Caisse d'Épargne M. Gaubey, décédé.

Nos cordiales félicitations.

Des Pradges au Pont du Guâ par le Cingle-Bas. — Il y avait un gué — un guâ — presque en face du moulin des Cordeliers. Il a changé maintes fois de place. Si l'on en croit la tradition, le premier gué se trouvait au bout du faubourg Caviale sur le prolongement de la rue de ce nom. Le gué fut remplacé par un pont dont il est fait mention dès le XV^e siècle. Par délibération des Conscils, il fut reconstruit plus bas en 1607. Le pont du Guâ l'a remplacé ; il ne date que de 1895.

Toute la rive du Célé est dominée ici par les escarpements du Cingle qui encerclent le vallonn. Ses derniers contreforts bravent l'horizon vers l'Ouest et la rivière disparaît à travers les prairies, comme une coquette qui se cache après avoir étalé ses grâces à travers la cité. Elle va se frayer un passage jusqu'au Lot, au milieu des gorges qui font l'admiration des touristes et des amateurs de sports en canoë. Chaque année, nous voyons arriver ces canoës, débarqués des voitures et mis à flot en direction

L'assemblée a délibéré sur les travaux à effectuer à l'abreuvoir-lavoir, ou fontaine dite de la Roquette. Les tuyaux formant la canalisation de la conduite d'eau ont un diamètre trop petit et l'afflux du courant les a crevés. On a décidé de les mettre en ordre.

L'église de Troniac est démolie, mais il reste de la très bonne pierre. Le conseil municipal a décidé de la mettre en vente.

Après d'autres questions, sans grande importance, la séance a été levée.

Démographie. — Pendant l'année 1938, il y a eu 5 décès dans notre commune. Ce sont : Eugène Thévenard ; Marguerite Vignals, Veuve Dumont ; Anne-Marie Lafon, Veuve Falque ; Cauzit François et Bailles Justine, veuve Ségala.

Néant pour les naissances, ainsi qu'en 1937.

Un mariage : Louis Vigouroux et Irène Deschamps, institutrice.

Le bilan n'est pas beau comme on peut en juger.

St-Matré

La foire. — C'est le 20 courant que se tiendra notre foire plus que centenaire d'existence.

Toute la région se rend ici pour le commerce du bétail. Les étalagistes y viennent en foule aussi. C'est en même temps le rendez-vous de la jeunesse. On est en plein pour les amusements du carnaval et le bal du jour, comme du soir, est très suivi. Si peu que le temps se mette de la partie, elle sera belle et des affaires nombreuses seront traitées sur les bœufs.

Tout le plateau sera à St-Matré le 20 janvier.

Valprionde

Tombé dans le feu. — Le jeune Ségol, en jouant est tombé au feu et s'est brûlé assez gravement.

Duravel

Nécrologie. — Un nouveau décès est venu frapper notre localité au seuil de cette année qui commence. M. Octave Rossignol a succombé des suites d'une douloureuse maladie à l'âge de 50 ans seulement, l'inhumation a eu lieu dans notre localité.

A Mme Rossignol, sa veuve, nous adressons nos condoléances émuës.

Décès. — Nous enregistrons le décès de Mme Marie Stoltz, veuve Maron, mère du Commandant en retraite à Calcaou, en cette commune, morte subitement, à l'âge de 67 ans.

Condoléances à la famille.

Laissez-vous la toux vous épuiser ?

Aucun répit n'est permis au malheureux tousser. Les quintes de toux lui déchirent la poitrine et l'épuisent, à moins qu'il ne sache se mettre sous la protection du Pulmoll, traitement antibacillaire qui chasse le mal en s'attaquant à la cause initiale : le microbe. Les premiers résultats sont immédiats, la respiration se dégage, l'expectoration se fait plus aisément, puis la toux disparaît. Si vous êtes bronchiteux, ne vous laissez pas épuiser par la toux, cicatrisez les lésions chroniques, ne laissez pas s'altérer votre état général. Prenez sans retard du Pulmoll dont un flacon vaut 12 fr. 50. Ttes Pharm.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Prix de l'Académie de médecine. — Dans sa dernière séance, l'Académie de médecine a attribué le prix Catherine-Hadot à M. le docteur Martin, de Montfaucon, pour son travail ayant pour titre : « Le traitement de la tuberculose pulmonaire de l'enfant. »

Nous adressons à M. le docteur Martin nos sincères félicitations.

Bal des petits lits bleus. — Le Comité du Timbre antituberculeux se réunira vendredi 13 courant, à 17 h., dans le bureau de M. le Sous-Préfet, en vue de l'organisation du bal des petits lits bleus.

Tout sera mis en œuvre pour lui assurer le succès que mérite l'œuvre admirable du timbre antituberculeux.

Acte de probité. — M. Vergnes, homme d'équipe à la gare de Figeac,

avait beaucoup changé. Ce n'était plus la femme frivole que l'opulence avait faite uniquement occupée de dépenses capricieuses et de futilités, que, tout d'abord, l'épreuve avait révoltée, qui s'était montrée longtemps incapable de tirer profit de la leçon du malheur. Elle avait fini par comprendre que le plaisir n'est pas le but de l'existence, que l'on peut, sans souffrir, se passer du superflu, que le sacrifice à ses joies, que l'accomplissement des plus humbles devoirs trouve en lui-même sa récompense.

Elle avait appris à conduire un ménage. Elle conduisait maintenant le sien avec ordre, avec économie, avec le souci de ne point dépasser ses ressources. Cela permettait à Guillemette, ainsi dégagée de ces soins matériels, de se livrer, en toute liberté d'esprit, à ses travaux professionnels, de donner plus de répétitions et d'apporter plus d'argent à la maison.

Danielle ne se contentait même pas, à présent, de cette aide si efficace. Elle voulait, en outre, fournir sa quote-part des sommes nécessaires à la vie commune.

Il est injuste que tu trimes tout le temps et que, moi, je ne fasse rien, dit-elle, un jour, à sa belle-fille.

Celle-ci se récria et lui fit observer que son rôle de ménagère était fort utile. Mais Danielle répliqua que ce rôle lui laissait des loisirs, qu'elle avait décidé d'en profiter pour se livrer à quelque besogne rémuné-

trée.

Il ne pouvait être question pour elle de l'enseignement. Rien ne l'y avait préparée. Elle s'était, toute sa vie, contentée de notions fort vagues, sur la littérature, les mathématiques et l'histoire. La formation extrêmement superficielle de son esprit n'était due qu'à la lecture de quelques romans en vogue, à l'audition de quelques pièces de théâtre à la mode, et surtout à ces conversations de salon où s'effleurent tant de sujets, sans que l'un d'eux soit jamais sérieusement approfondi. Mais, bien qu'au temps de sa vie mondaine, elle eût beaucoup négligé les travaux à l'aiguille, elle était naturellement adroite. De plus, elle gardait le goût des jolies choses, ce goût affiné, délicat, privilégié de tant de Parisiennes, et qui forcément se développe dans le cadre d'une vie élégante.

Mme Favry, consultée par la jeune femme, qui continuait d'avoir en elle une très grande confiance, la félicita de ses bonnes intentions, mais elle luiocha pas qu'elle semblait posséder assez peu d'aptitude aux travaux intellectuels comme aux ouvrages vulgaires qui sont souvent les plus rémunérateurs.

— Vous ne pouvez pas donner de leçons. Vous ne pouvez ni reprendre, ni coudre, ni confectionner les divers objets que les magasins font fabriquer en série pour les vendre en grand nombre et à bon marché.

— Autant dire que je ne suis

bonne à rien, conclut Danielle découragée.

Sa clairvoyante amie discuta : — Pas du tout. Seulement, il ne faut pas vous lancer dans une voie où vous n'auriez aucune chance de réussir. Quand on veut prendre un métier, il faut le choisir conforme à sa tournure d'esprit, à ses capacités et à ses goûts.

— Je n'en connais pas.

— Nous chercherons.

La vieille dame chercha et finit par trouver. Les modistes, les couturières, certains grands magasins de la ville demandaient à confier à des personnes adroites, travaillant à domicile, la fabrication de fleurs artificielles destinées à orner les robes et les chapeaux. Ce travail exigeait de l'habileté, du goût, l'habitude de voir, ou tout au moins le souvenir d'avoir vu d'élégantes toilettes rehaussées par ces accessoires charmants. Il devait plaire à Danielle. Il lui plut. Elle devint bientôt d'une adresse remarquable dans la confection de ces jolis objets. Sous ses doigts agiles, le velours ou la tulle, la moire ou la soie devinrent glaieules, pensées, violettes ou marguerites, anémones ou roses. La coquette clermontoise s'engoua de ces modèles qui valaient ceux de Paris. Danielle fut traitée en artiste et payée comme telle. Bientôt son salaire, s'ajoutant à celui de Guillemette, vint accroître l'aïssance dans laquelle on vivait.

— Je ne regrette rien de nos splen-

deurs passées, disait quelquefois la jeune femme.

C'était vrai. La vie luxueuse et mondaine qu'elle avait vécue lui apparaissait vide, inutile et peu digne d'être regrettée. Elle en arrivait presque à lui préférer l'existence laborieuse qui était maintenant la sienne.

Mais, si elle souffrait beaucoup moins de ne plus vivre dans l'opulence, elle ressentait plus douloureusement que jamais le deuil cruel qui l'avait atteinte.

Pour être loyale envers elle-même, Danielle était bien obligée de s'avouer que la situation magnifique de M. Aubin avait été le principal motif qui l'avait décidée à devenir sa femme.

Elle n'en avait pas moins apprécié, une fois mariée, les qualités de l'homme excellent qui s'était ingénié à lui plaire. Aujourd'hui qu'elle l'avait perdu, et que, formée par le malheur à juger mieux beaucoup de choses, elle n'avait plus les mêmes préoccupations égoïstes, la même passion du luxe, du bien-être, du plaisir, elle se demandait anxieusement si elle avait, envers ce mari aimant et dévoué, rempli tout son devoir.

Certes, elle s'était montrée, au sens strict dont beaucoup se contentent, une épouse irréprochable. Était-ce assez ? N'aurait-elle pas dû être, pour celui qui la comblait de bienfaits, une compagne attentive et tendre, une collaboratrice prenant part à ses soucis, à ses travaux ? N'avait-elle pas, au



Bibliographie

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE PLON

LES LAURIERS COUPÉS

ROMAN

par

PIERRE LHANDÉ

Fidèle à sa double inspiration religieuse et régionaliste, l'auteur de *Mirentchu* a tenu à enfermer sa nouvelle œuvre dans l'admirable décor de la côte basque. Toutefois, l'intérêt de son livre est moins dans le cadre extérieur, quelque brillant qu'il soit, que dans le fond même du récit : un éloquent, un courageux pléydoyer pour les droits de l'enfant et l'unité de la famille. C'est ici un de ces drames intimes qu'entraîne le fatal mécanisme de la loi du divorce ; drame d'autant plus poignant qu'il est étudié surtout dans l'âme de l'enfant — ce qui le distingue nettement du roman célèbre de Bourget — et par un spécialiste de la psychologie enfantine, l'auteur de *Luis*.

Un père, diplomate de carrière et homme politique, jeté par la passion hors de son foyer légitime, divorcé et remarié, se trouve soudain pris entre les deux tendresses — et les deux devoirs — de ses deux foyers divergents. Le moyen de revenir auprès de lui, malgré le scandale de son nouveau foyer, les enfants de sa première union, ardemment chrétiens, et de ne pas rejeter, même converti, l'enfant du second mariage auquel le lie également son devoir de père ? La situation, on le voit, est insoluble... « Les Lauriers sont coupés... » Et l'auteur trop consciencieux pour amener le trop facile dénouement par la mort, ne peut nous laisser entrevoir l'heure des réparations totales qu'au terme d'un mystère inconnu. Livre sain, délicat et captivant.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris (6^e) et dans toutes les bonnes librairies.

LA PEUR DE VIVRE

par

HENRY BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent » avait dit Victor Hugo, et toute la vie de Henry Bordeaux est une démonstration éclatante de cette belle pensée. *La Peur de vivre* qui sévit si durement sur le monde contemporain et qui conduit à tant de lâchetés et d'abandons, se rencontre dans tous les domaines, où peut s'exercer l'activité humaine. L'égoïsme, l'individualisme, la passivité

des consciences sont dénoncés par le romancier avec une singulière vigueur. Dans la famille Guibert, tous ont le sens de l'honneur et de la douleur. On comparera avec profit Paul, la vraie jeune fille, et Alice son amie, celle qui a peur de vivre. Il faut relire l'admirable préface qui condamne cette peur comme la soif des jouissances de ceux qui se vantent de « vivre leur vie » et ne font que la gâcher. Jamais l'art si nuancé de M. Henry Bordeaux mis au service de ses idées, ne fut plus parfait.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

TERRES ENNEMIES

Par H. C. BAILEY, texte français de Simone SAINT-CLAIR.

(Aux Editions des Loisirs, 77 Bd. St-Michel, Paris, V^e. Prix 3 fr.)

Un roman de H. C. Bailey est toujours un événement en Angleterre et en France. M. Bailey est un des plus grands maîtres du roman policier moderne.

Comme dans ceux d'un Maurice Leblanc ou d'un Gaston Leroux, l'esprit d'un grand héros anime ses livres. Mais Reginald Fortune, le puissant détective de H. C. Bailey est bien différent d'un Arsène Lupin ou d'un Rouletabille. Reggie est plus un philosophe qu'un homme d'action. Derrière son monocle, son œil bleu de myope observe ses semblables et enregistre avec une implacable logique. Ses déductions extraordinaires, ses « coups de filet » sont bien plus le résultat d'une observation calme et pénétrante que d'une activité mouvementée.

De tous les récits de M. Fortune, « Terres Ennemies » est sans doute le plus passionnant et le plus ingénieux.

Crimes qui a pour cause la terre. Haine héréditaire des Ashton contre les Tracy. Qui des deux gagnera la partie ? Dramas du sol qui trouvent pourtant leur apaisement dans l'amour.

Un autre grand succès pour « Les Editions des Loisirs » qui ont su choisir si judicieusement un roman original, puissant et mouvementé. Un autre succès aussi pour la traductrice pour la netteté et l'élégance de la forme.

AUX SPORTS D'HIVER

A tous ceux qui partent ou vont partir pour les stations françaises de sports d'hiver, l'Administration des P.T.T. rappelle qu'ils ont à leur disposition un moyen rapide et peu onéreux de communiquer avec leur famille et leurs amis pendant leur séjour au pays de la neige : c'est le *telegramme de quinze mots* coûtant seulement 3 fr. 50 s'il est à destination du département d'origine ou des départements limitrophes et 4 fr. s'il doit être transmis dans d'autres départements.

Dans la Mode Pratique tout est si pratique et vraiment élégant ! Tous les jeudis : 1^{er} 25 Abonnement 1 an : 48 fr. 50 ou 55 fr. avec prime. Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carton) à la Mode Pratique, 49, av. de l'Opéra, PARIS

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ » délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour CAHORS-CABESSUT 50 0/0 de réduction BILLETS valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour. Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.) Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

TRAIN DE NEIGE Rapide de 2^e et 3^e classes à nombre de places strictement limité qui sera mis en marche dans la nuit du vendredi 20 janvier au samedi 21 janvier 1939 vous permettra de vous rendre sur les champs de ski des Pyrénées en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets. Destination : Luchon-Superbagnères, Arreau-Cadéac, Puymorens, Font-Romeu, Mont-Louis ; Vierzon, dép. 21 h. 38 ; Châteauroux, dép. 22 h. 26 ; Limoges, dép. 0 h. 16 ; Brive, dép. 1 h. 45. Luchon, arr. 7 h. 26 ; Arreau-Cadéac, arr. 9 h. 29 ; L'Hospitalet, arr. 7 h. 37 ; Puymorens, arr. 7 h. 49 ; Font-Romeu, arr. 9 h. 31 ; Mont-Louis, arr. 9 h. 48. Retour par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 22 janvier. Validité des billets : 20 jours, sans faculté de prolongation. Places couchées. — Rame Luchon : wagons-lits de 2^e et 3^e cl. et hamacs. — Rame La Tour-de-Carol : couchettes 2^e et 3^e classes et hamacs.

Billets complémentaires d'aller et retour avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale, délivrés au départ des principales gares, pour permettre de rejoindre les trains de neige. Renseignez-vous dans les Agences de Voyages et dans les gares intéressées. Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ » délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Murs à Figeac, pour FIGEAC 50 0/0 de réduction BILLETS valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour. Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

IMPRIMERIE A. COUESLANT SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS (Personnel intéressé) CAHORS (Lot) 1, RUE DES CAPUCINS, 1 Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m² INSTALLATION MODERNE 10 LINOTYPES 22 PRESSES LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

Table of train schedules for winter service 1938-1939, including routes from Paris to Toulouse via Cahors, and other regional lines like St-Denis-près-Martel to Aurillac, Le Buisson to St-Denis-près-Martel, and Toulouse to Capdenac, Brive et Paris.